

BULLETIN D'ADHESION - APPEL DE COTISATION 2013

Fin 2011, vous nous avez témoigné votre confiance en votant massivement pour nous aux élections professionnelles. Quel que soit votre grade (Cadre A, B ou C), des élus de la section FO seront présents partout pour vous représenter dans toutes les instances paritaires départementales (CAPL, CTPL, CHS, CDAS).

Forts de leur expérience, ils continueront à défendre vos intérêts individuels et notre outil de travail. Contrairement à certaines idées reçues, l'action syndicale peut avoir une influence réelle sur le cours des événements.

Elus en comité technique local (CT) : Sébastien LIEVRE, Marcel NAVARRO, Stéphane OLLIER (titulaires), Philippe VISTOUR, Sébastien BENARD et Philippe VALOT (suppléants)

Elus en CAPL cadres A : Stella CREPEAU (titulaire) et Philippe VISTOUR (suppléant)

Elus en CAPL cadres B : Sébastien LIEVRE (titulaire) et Frédéric DANO (suppléant)

Elus en CAPL cadres C : Carole RETAILLEAU, Sébastien BERTHONNEAU (titulaires), Séverine DRUARD et Claudine VAILLANT (suppléants)

Elus en CHS : Stéphane GUIBERT (titulaire) et Sébastien BENARD (suppléant)

Elus en CDAS : Anne RETO-RIVIERE, Bénédicte CHEVAILLIER (titulaires), Dominique MASSON et Sébastien LIEVRE (suppléants)

Sans adhérents, et donc sans cotisations, les moyens d'action du syndicat sont nécessairement limités. Ensemble, nous pourrions contrer efficacement certaines dérives de nos dirigeants qui nous provoquent chaque jour un peu plus. Etre militant, c'est avant tout faire preuve de générosité et de combativité pour défendre nos droits individuels et collectifs, avec le soutien d'une organisation syndicale nationale indépendante et structurée, qui est en mesure de vous défendre avec efficacité à tous les niveaux :

Au niveau départemental :

* Face à notre Direction Départementale des Finances Publiques : notre section FO DGFIP 85.

* Face au Préfet : l'Union Départementale FO (Bourse du Travail).

Au niveau national :

* Face au Directeur Général des Finances Publiques : notre syndicat national (FO DGFIP).

* Face au Ministre des Finances : la Fédération des Finances (FO Finances).

* Face au Ministre de la Fonction Publique : la Fédération Générale des Fonctionnaires (FGF FO)

• Face au Gouvernement : la Confédération Force Ouvrière (représentée par Jean Claude MAILLY).

Etre syndiqué, ce n'est pas être différent, c'est vouloir faire aboutir nos revendications. Certains pensent sans doute que le montant de la cotisation annuelle est trop élevé, mais il ne faut pas oublier que **vous bénéficiez désormais d'un crédit d'impôt de 66%**. Des facilités de paiement sont également proposées, il est possible de fractionner son versement sur l'année.

SITE INTERNET DE LA SECTION FO DGFIP 85 :

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>

Nos cotisations départementales sont indexées sur le point d'indice et sont proportionnelles à la quotité du temps de travail.

Si vous souhaitez adhérer, retourner le coupon ci-dessous au Trésorier (chèque à l'ordre de FO DGFIP 85)

NOM : **GRADE et INDICE :** **QUOTITE**
TEMPS DE TRAVAIL :

PRENOM : **AFFECTATION :**

PAIEMENT : **O 1fois** **O 2fois** **O 3fois** **O 4fois**

O paiement immédiat

O paiement différé

Trésorier : Stella CREPEAU - SIE Les Sables d'Olonne

*Trésoriers adjoints : Sébastien BERTHONNEAU - SIP « service recouvrement » La Roche / Yon et
Thierry PETROFF - « service Budget Logistique » Site Jaurès La Roche / Yon*